

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2010

L'An Deux Mille Dix, le jeudi quatorze octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur POULARD, Maire.

Secrétaire de séance : M^{me} GRUIEC

Présents : M. POULARD, M. TIMOUY, M^{me} LEMARCHAND, M. CROUZET, M^{me} PICHOT, M. WALGER, M. BLETIO, M. COLLET, M^{me} LE MEN, M. JACOB, M^{me} SAUVEE, M^{me} GRUIEC, M^{me} ROBIN, M^{me} LEDOS, M. BIRRIEN, M^{me} LAROCHE, M. BARBOTIN, M. KEROMNES, M. VALTON, M. TEXIER, M. RENAUDIN et M. LEMOINE.

Excusée : M^{me} ERDTMANN.

Toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité sauf précision contraire.

CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE 2011-2015

Le contrat d'assurance statutaire pour l'ensemble du personnel communal souscrit auprès de la SOFCAP via le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine arrive à échéance le 31/12/2010. Suite à la renégociation, après examen des propositions, la commune décide de souscrire un contrat d'assurance statutaire pour les agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. au taux de 5,95% pour l'ensemble des risques statutaires avec une franchise de 15 jours en maladie ordinaire et au taux de 1,05 % pour les agents affiliés à l'I.R.C.A.N.T.E.C.

CONVENTION DE GESTION AVEC LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE POUR LE CONTRAT COLLECTIF PREVOYANCE "MAINTIEN DE SALAIRE "

La Commune autorise la signature d'une convention de gestion avec la Mutuelle Nationale Territoriale dans le cadre du contrat collectif « Maintien de salaire ».

RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT DU CANTON DE BETTON

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2009 de l'Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton.

RAPPORT D'ACTIVITES 2009 S.I.A.R.N.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2009 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord.

DESHERBAGE A LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Le désherbage 2010 oblige à retirer de l'inventaire de la Médiathèque 607 ouvrages et 23 collections vétustes, détériorés ou obsolètes. Le Conseil Municipal décide de procéder à cette opération. Les ouvrages récupérables seront remis à l'association « Bibliothèque Sans Frontières » tandis que les plus abîmés seront destinés au recyclage et proposés à « La Feuille d'Erable ».

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE BETTON POUR L'UTILISATION D'UN EQUIPEMENT SPORTIF

Afin de répondre à la demande du club de foot montgermontais, le Conseil Municipal valide une convention entre la commune de Montgermont et celle de Betton pour la mise à disposition d'un terrain synthétique pendant la saison 2010/2011 un soir par semaine pour l'entraînement des équipes seniors de l'USM moyennant une participation de 3 000 €.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'INSCRIPTION ET DE DEPLACEMENT AU CONGRES DES MAIRES ET LE SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Le 93^{ème} Congrès National des Maires de France se tiendra à Paris les 23, 24 et 25 novembre 2010 au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, sur le thème "Demain, quel rôle et quels moyens pour les communes et leurs intercommunalités ?" le Conseil Municipal décide la prise en charge par la commune des frais d'inscription et de transport de M. POULARD, maire et Mmes LEMARCHAND et PICHOT, adjointes.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE

Les travaux de restauration dans l'église sont susceptibles de bénéficier d'une subvention du Conseil Général d'Ille et Vilaine, dans le cadre de la valorisation du patrimoine : restauration et mise en valeur des églises non protégées. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention.

ACQUISITION DE TERRAIN POUR LA REALISATION DE LA PISTE CYCLABLE MONTGERMONT - PACE

Le Conseil Municipal autorise l'acquisition de 56 m² de terrain de la parcelle AM 69 au prix de 1,50 € m² frais d'éviction et d'arrière-fumure en sus. Les frais de notaire et géomètre seront à la charge de la commune.

TARIFS DES ENTREES "EVASION EN CHANSONS"

Le Conseil Municipal fixe les tarifs d'entrée pour la soirée du samedi 20 novembre : Cabaret avec Datsum tarif plein : 9 €, tarif réduit : 5 € (enfants de moins de 12 ans et demandeurs d'emploi); pour l'après midi du dimanche 21 novembre: Spectacle de la Compagnie Légitime Folie « le Grand Lustukru » tarif unique de 3 € à partir de 6 ans.

INFORMATIONS

- Animation "Festiv'été" : M.WALGER présente le compte rendu de l'animation.
- Déclaration d'intention d'aliéner : la commune n'a pas exercé son droit de préemption sur le bien cadastré AE 413, sis 28 Mail Eric Tabarly.
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Inspection d'Académie confirmant le retrait d'un emploi à l'école élémentaire Gérard Philippe.

AFFICHE LE :
RETIRE LE :

Montgermont, le 19 octobre 2010
LE MAIRE
A. POULARD